

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : INF-EM-2016-001</b>
<b>Direction des infrastructures</b>
<b>Service des équipements motorisés</b>
<b>Objet : Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'achat de machinerie, véhicules et équipements pour les divers services de la ville et financement afférent</b>
<b>Date : 9 décembre 2015</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le Service des équipements motorisés a procédé à l'analyse du parc de véhicules, en fonction de la désuétude de certains véhicules et désire aller en appel d'offres pour le remplacement de véhicules et des équipements, pour les divers services de la ville et assurer leur remplacement.

Remplacement de véhicules et des équipements en 2016 pour un montant de 2 500 000 \$, voici les détails :

- Achat de véhicules lourds et machineries lourdes (camions, semi-remorques, chargeuses, souffleuses, équipements, équipements électroniques, etc.)  
RES-10169 1 650 000 \$
  
- Achat de véhicules légers (camionnettes, fourgonnettes, VUS, équipements, équipements électroniques, etc.)  
RES-10169 850 000 \$

La répartition de ces montants pourrait varier en fonction des événements pouvant survenir durant l'année 2016, (accident, bris majeurs, etc.)

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Durant l'année 2016

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Achat de véhicules lourds (Camions, semi-remorques, chargeuses, souffleuses, équipements, équipements électroniques, etc.)		850 000 \$	Déjà financé par le règlement d'emprunt RV-2013-12-28, selon la résolution du comité exécutif CE-2015-09-14	
Achat de véhicules lourds (Camions, semi-remorques, chargeuses, souffleuses, équipements, équipements électroniques, etc.)		800 000 \$		
Achat de véhicules légers (Camionnettes, fourgonnettes, VUS, équipements, équipements électroniques, etc.)		450 000 \$	Déjà financé par le fonds de roulement selon la résolution du conseil de la Ville CV-2015-06-75	
Achat de véhicules légers (Camionnettes, fourgonnettes, VUS, équipements, équipements électroniques, etc.)		400 000 \$		
<b>Total (taxes nettes incluses)</b>		<b>2 500 000 \$</b>		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV- 2013-12-28, résolution CE- 2015-09-14, Poste budgétaire 22-320-16-724 extra comptable 1228-06 (850 000 \$)
- Autre (spécifier) : Fonds de roulement résolution CV- 2015-06-75, Poste budgétaire 22-211-16-724 et 22-220-16-724 extra comptable 8329-00 (450 000 \$)

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**400 000 \$, taxes nettes incluses (véhicules légers), Fonds de roulement**

Fonds de roulement	2016	2017	2018
Capital	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$
<b>Hypothèses de financement</b>			
Durée du financement :	5	ans	
Montant :	400 000\$		

**Commentaires**

Le fonds de roulement a présentement les disponibilités pour le montant de cette dépense.

**800 000 \$, taxes nettes incluses (véhicules lourds)**

**Règlement d'emprunt RV-2015-14-05 : Règlement immobilisations Omnibus 10 ans**

Dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machineries, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

**Commentaire :**

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif.

Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

Numéro du projet PTI : Res10169 Montants **2 500 000 \$**      2016      2017      2018

<b>PTI 2016-2017-2018 - SELON LA PLANIFICATION DU FINANCEMENT PRÉSENTÉE</b>							
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016
		2016	2017	2018			
Res-10169	Machinerie et véhicules - tous les services (2016-2019)	2500	-	-	2500		


Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :



Signature du responsable  
d'activité budgétaire

 Date : 12 Jan 2016

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Prochain CE et CV du 26 janvier, car le délai de livraison peut prendre jusqu'à 6 mois pour certains véhicules.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
René Vachon, conseiller en finance	8/01/2016	Validation - volet financement

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Attendu le besoin de remplacer les véhicules et les équipements s'y rattachant, le tout tel qu'il a été priorisé au plan triennal d'immobilisations 2016, au projet RES-10169.

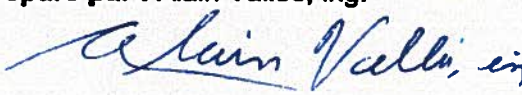
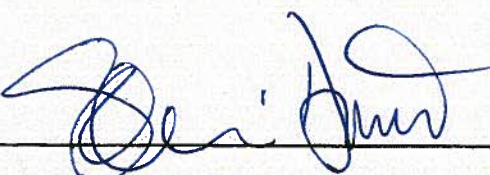
Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser le Service des approvisionnements à aller en appel d'offres pour l'acquisition de véhicules et des équipements, pour les divers services de la ville de Lévis.

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules lourds au montant maximal de 800 000\$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-05.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville, d'adopter une résolution pour financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers, d'affecter un montant de 400 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 5 ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2017 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Alain Vallée, ing.		Titre d'emploi : Chef de service				
						
Recommandé par :						
<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>						
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi				
Commentaires :						
Signature de la Direction :			Date : 12/01/2016			

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>
<hr/> <hr/> <hr/>

Signature de la  
Direction générale :

 Date : 2016/01/13